CHAMBRE DES DÉPUTÉS Entrée le :

> 0 1 JUIN 2017 3047



Monsieur Mars Di Bartolomeo Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 01 juin 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Education nationale au sujet du Tour de France.

Selon une lettre officielle du Ministère de l'Education nationale, Monsieur le Ministre invite les autorités scolaires « à soutenir par tous les moyens appropriés les classes qui, sur initiative d'un enseignant ou d'un groupe d'enseignants, désirent marquer leur présence sur le parcours du Tour [Tour de France] ». Selon les arguments du Ministre, le passage du Tour de France à travers une partie du territoire du Luxembourg pourra constituer « une formidable opportunité pour élaborer un projet pédagogique ou des activités didactiques en relation avec la thématique de la Grande Boucle ».

Dans la mesure où les enseignants organisent fréquemment des projets pédagogiques et ceci en absence d'un appel de la part du Ministère, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale :

- Selon quels critères Monsieur le Ministre décide-t-il de faire un appel aux autorités scolaires que ces dernières soutiennent par tous les moyens appropriés la participation de leurs classes à une manifestation ?
- Monsieur le Ministre a-t-il déjà fait un appel similaire pour d'autres manifestations sportives ou culturelles ? Dans l'affirmative, lesquelles ?
- Monsieur le Ministre peut-il nous préciser l'expression « soutenir par tous les moyens appropriés » ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Martine Hansen

Emile Eischer

Députés



Luxembourg, le 3 juillet 2017

Monsieur le Président de la Chambre des Députés 19, rue du Marché-aux-Herbes L-1728 Luxembourg

Réponse du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire N° 3047 des Députés Martine Hansen et Emile Eicher

Le Tour de France fait partie de l'histoire luxembourgeoise. Les exploits de nos quatre vainqueurs de la grande boucle se sont imprégnés dans la mémoire collective de notre pays. Et chaque année, une grande partie des habitants du Luxembourg suivent de près cette manifestation sportive qui constitue annuellement le moment phare du cyclisme. Or, n'oublions pas que le cyclisme joue un rôle important dans le concept de la mobilité douce qui se répand de plus en plus dans nos villes et nos villages.

Cette année-ci, le Tour de France traverse notre pays. Il revêt donc une évidence que cette manifestation est à thématiser dans nos écoles. Moyennant ma circulaire aux autorités scolaires, j'ai invité ces dernières à soutenir des projets et sorties didactiques planifiés par les enseignants dans ce contexte, éventuellement en permettant des expositions, en mettant à disposition un autobus et des collations, ou bien en prenant les mesures de sécurité adéquates lors de balades en bicyclette en prévoyant des endroits précis pour les classes qui vont suivre la course.

D'ailleurs, je profite de l'occasion pour signaler que le Tour de France figure dans nos manuels officiels de Français comme sujet à traiter. De même, à partir de la rentrée à venir, le Plan d'études de l'Enseignement fondamental proposera également des activités à bicyclette et définira des objectifs en la matière. Et pensons également aux nombreuses « coupes scolaires » qui sont organisées à travers tout le pays en étroite collaboration avec la Police grand-ducale. Nul ne met en doute la nécessité et l'importance de ces actions.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse